

**SEMILOGIE DE LA PARACHA « KODOCHIM »****SUITE DE L'ETUDE DU VERSET 2**

( **Important** : ne jamais confondre le sens de Kadoch dans son emploi très différent selon qu'il concerne Dieu ou non)

Rappel du verset ici étudié : (Lévitique 19:1-2)

« L'Eternel parla à Moïse en ces termes : « Parle à l'ensemble de l'assemblée des enfants d'Israël et  
« dis leur : Soyez « saints » (kadoch) car Je suis « Saint », (kadoch) moi, l'Eternel, votre Dieu »

**Résumé antérieur :**

**I - Le Rouleau** donne au vocable **Ada** (assemblée) un sens restrictif ne concernant que ceux ayant mission de **témoignage**. C'est à eux seuls que Moïse s'adressera donc. Ce vocable est à distinguer de **Kahal** pour une assemblée élargie, indifférenciée, témoin ou non, formant la cohorte du Sinaï

**II - Il existe** deux lectures de « **Bné** » **Israël**. La première, traditionnelle, voire misogyne, prétend la restreindre aux seuls fils d'Israël en en écartant les femmes. ( Nombreuses citations du Talmud fournies)  
Si tel avait été le cas, l'obligation de sainteté ne concernerait alors, évidemment pas, le sexe féminin (!)

**III - Or** le sens de **Bné Israël** signifie ici les enfants d'Israël, **femmes incluses**, et j'ai cité plus d'une vingtaine de références non ambiguës extraites de la même Torah et qui mettent à bas toute lecture qui se voudrait sexiste dans l'accès à la kédoucha (sainteté) enjointe **tant aux femmes** qu'aux hommes.

**IV - Notons** que ce verset n'établit seulement qu'une relation de simple **causalité**, et non de quelconque similitude, d'entre la **Sainteté** divine et le comportement qualifié de « **saint** » et exigé d'Israël. Le seul point commun n'existe que dans la forme vocable: C'est parce que Le Dieu d'Israël est « **à part** » des autres concepts qui préexistaient jusqu'à Moïse, qu'il est demandé à Israël d'avoir un comportement et une moralité qui soient aussi « **à part** » des autres peuples et donc d'être une assemblée **témoin**. Là s'arrête la seule similitude. Pour autant, les récits du reste de la Bible, comme de certains passages du Talmud, ou l'emprunt depuis fait aux mœurs païennes ou athées environnantes ( superstitions, moralité laxiste, endogamies interdites, polythéisme déguisé, culte idolâtre des morts, invention de demi-dieux type anges ou satan etc... ) ont dévié ce message vers un syncrétisme judéo païen, plus en rien « **kadoch** ».

**V - Des réserves** expresses sont faites quant aux limites humaines pour cerner ce qu'est vraiment « Dieu »

**PREMIER VOLET :**

**Doctrine de Dieu** (suite)

**EN QUOI L'ÉTERNEL EST-IL « A PART » ( KODOCH ) ?**

( 2ème partie )

**LA DOCTRINE TRADITIONNELLE DU DIEU KODOCH**

**EN TOUT PREMIER, SON EXISTENCE CONTRIBUE A LA SAINTETÉ DIVINE**

**1 - Le dogme :**

Pour le judaïsme, l'existence de Dieu est un axiome, un dogme, celui d'une évidence telle qu'elle n'est que pas ou peu discutable. Dès le tout début du Rouleau peut-on ainsi lire :

***Au commencement, Dieu créa*** etc... cette assertion péremptoire est ensuite réitérée maintes et maintes fois par le leitmotiv de rappel : « **Ani Adonai** » ( Je suis l'Eternel ).

Je n'entrerai point dans les débats fleuves théologiques ou philosophiques qui ont émaillé l'acceptation de l'existence ou de l'inexistence divine, et je resterai donc ici très pragmatique et des plus simpliste. Pour la Thora, l'Eternel est le Maître de tout l'univers ( **Adon Olam** ) et **cette existence divine d'exception, « à part », est déjà en soi une première sainteté.**

**Le Rouleau nous illustre, de plus, que toutes les lois de la nature qui sont sous l'exclusive création puis sous l'exclusif contrôle divin témoignent de son existence**

(voir le sens à donner à **kana** qui signifie **exclusif** et en rien jaloux  
lien <http://ajlt.com/motdujour/11k03.pdf> )

Ainsi ( Deutéronome 32:12)

« Dieu dirige de façon **exclusive** et nulle force surnaturelle ne le seconde »

Ce contrôle exclusif de l'univers par Dieu qui en est le Maître existant ( Adon Olam) va transparaître de plusieurs illustrations où Dieu intervient directement. Par exemple :

Par les récits du déluge voulu destructeur et génocide de toute l'humanité qui ne mériterait pas intrinsèquement son existence, et donc mérite d'être alors rayée (sauf Noé et les siens) ou par la destruction de Sodome et Gomorrhe

Par la symbolique des dix plaies d'Egypte, ( Dieu maîtrise tout l'univers) etc...

**2 -La croyance en l'existence divine ne résulte, pour certains, que du simple bon sens**

Dans son ouvrage « *Introduction aux devoirs des cœurs* » Bahia ibn Paquda, penseur séfaraïde, ( début XIème siècle) faisait une comparaison qui avait imprégné mon enfance.

Je vous la relate de mémoire :

Il fit croire à un athée qu' à sa grande surprise, une horloge monumentale, qui n'était pas là peu avant, venait de lui apparaître *subito* au beau milieu de la pièce, et d'elle-même.

« *Impossible de te croire* », lui répondit alors l'athée, cette horloge ne saurait être, de toute évidence, que obligatoirement et exclusivement l'oeuvre d'un maître horloger.

Fort bien, lui répondit Ibn Paquda. Mais alors, si donc tu considères comme invraisemblable l'existence spontanée d'une simple horloge, comment peut-il alors te paraître admissible, de concevoir que notre monde et notre univers infiniment plus complexes aient pu apparaître et se former d'eux-mêmes, et sans l'existence similaire d'un horloger suprême ? N'est-il pas plus logique, plus cohérent et bien plus simple d'admettre un Créateur horloger de toutes choses ?

**3 - La croyance en l'existence divine est parfois aussi obtenue par un cheminement affectif individuel :**

Bien des croyants n'ont une acceptation de l'existence divine que par la voie affective. Par exemple, pour avoir survécu à un danger ou une maladie exceptionnelle et dont ils ont rescapé. Ou, en situations inverses, en réfute l'existence.

C'est une projection interprétative biaisée car, en théorie pure, ou bien Dieu n'existe pas ou bien Dieu existe, et dans ce cas, au regard de l'infinité du temps et de l'espace, son existence est intrinsèquement absolue et totalement indépendante de notre propre microcosme et de l'existence ou non des hommes.

**4 - Mais la conviction en l'existence divine est surtout favorisée par l'éducation +++**

Que cette éducation soit parentale ou non ( c'est le credo juif du Chéma : ne pas cesser **d'expliquer** le sens des valeurs **structurelles**, dont celles des tables de la Loi auxquelles elles se réfèrent, ( et celles de cette paracha Kedochim notamment ) et qu'il leur faut développer en toutes ses facettes sans cesse, ainsi que toutes les directives satellites qui les prolongent et viennent les renforcer dans le Rouleau )

Rappelons l'acte de foi de Maimonide en Son existence dans son poème « Ygdal » :

*« Il existe mais sans temporalité à son existence (...) Pure énigme : Il n'a nulle  
« finitude et **Sa Sainteté** n'a nulle équivalence »*

*Nimtsa vé ein ét el métsiouto (...) Né'lam végam ein sof (...) Lo naaro'ḥ élav kédouchato*

## II – LE JUDAÏSME A UNE ATTITUDE PRAGMATIQUE ENVERS LES NON CONVAINCUS, OU LES ATHÉES, A QUI IL EST SIMPLEMENT DEMANDÉ DE NE PAS SE TROMPER SUR LEUR CAMP. UNE FORME DE COMPORTEMENT LAÏQUE VIS A VIS DE L'ETRANGER DOCTRINAL.

( Josué 24:15)

*« que s'il vous déplaît de servir l'Eternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir,  
« soit les dieux que vos pères, au-delà du fleuve (NB) ont servis, soit les pratiques des  
« Amorrhéens dont vous habitez le pays ; mais pour moi et ma maison, nous servirons  
« l'Eternel – tétragramme.*

(NB) C'est à dire la famille de Tharé et Abraham qui étaient polythéistes, comme cela est consigné dans le Rouleau. Ce n'est qu'avec Moïse que le monothéisme judaïque a démarré. Pour en savoir plus : « *Les patriarches d'avant Moïse, mythes et réalités* » : lien <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.77.pdf>

### 1 – Dans la Thora :

Le libre arbitre donné à chacun et la liberté de choisir d'être juif ou pas, et notamment d'être croyant en l'existence de Dieu ou pas, est inscrite dans le Rouleau

#### Du côté des non-juifs :

Le judaïsme a intégré que la conviction en l'existence de Dieu ne saurait se commander. C'est pourquoi le judaïsme n'est pas prosélyte envers les athées. Il leur est seulement demandé, comme à tout un chacun, et en grand minimum, et pour une cohabitation paisible :

d'une part, un respect réciproque, et donc de ne point blasphémer le nom de Dieu, ( c'est à dire le **Kh'iloul ha chem** ) par exemple, par le fait de colporter des informations travesties, des « fake news » sur le message que le peuple juif a reçu comme charge intergénérationnelle à transmettre (Lévitique 24:10- 22) – ce que font bien des antisémites ou même ( ô paradoxe ) parfois des écrits du Talmud qui dérapent vers des superstitions interdites ou autres concepts païens, tout comme certains tartuffes de nos jours qui se targuent d'être rabbins ( messe noire le jeudi nuit à 10 kms de Jérusalem, cours de démonologie sur le site Akadem, et autres dérives rencontrées )

d'autre part, d'avoir une bonne moralité c'est à dire qui soit au minimum conforme à celle universellement admise et enjointe dans les lois Noahides. En ce sens, le meilleur exemple de respect d'une différence est symbolisé par Jethro, le beau-père de Moïse.

#### Du côté des juifs, une triple exigence est formulée :

d'une part, il leur est demandé de ne pas se plier aux lois déviantes des peuplades environnantes, qui vaudrait une négation des lois structurelles rappelées par le judaïsme ( ou bé kh'oukotéhém lo télék'ou ) ( Lévitique 18:3 ) ( Lévitique 20:23)

d'autre part, il est demandé au peuple déjà le respect des lois proposées ( Lévitique 18:3 ) ( Deutéronome 5:29 ) ( Deutéronome 13: 5 )

**enfin**, il lui est même d'aller encore au-delà et, en toutes situations, de se comporter en toute exemplarité C'est le **Kidouch ha chem** Cette exemplarité à donner, par le peuple juif, est un objectif qui lui fut clairement fixé

( Deutéronome 4:6 ) :

« ( ces directives ) *Vous les garderez et vous les mettrez en pratique, car ce sera là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples qui entendront tous ces statuts et diront : Cette grande nation est le seul peuple sage et intelligent !* »

( NB : et non le processus inverse en déliquescence récurrente dans l'histoire du peuple juif où il est répétitivement rappelé, que :

« *Et les enfants d'Israël firent ce qui déplait à l'Eternel* ».

## **2 – Postérieurement à la rédaction de la Thora :**

Le Talmud est tout autant tolérant vis à vis des agnostiques, là aussi sous deux conditions:

- 1°) **s'ils ne s'adonnent vraiment à nulle croyance substitutive**, et donc ne compensent pas par des superstitions ( c'est aussi le sens de **élohim** en hébreu : lien <http://ajlt.com/motdujour/11e01.pdf> ).
- 2°) **Et s'ils ont une bonne moralité**. ( là encore en application de **toutes** les lois Noahides voir en fin de page 2 dans le lien : <http://www.ajlt.com/articles/08.01.30.pdf> )

Ainsi précise-t-il que, sous ces conditions réunies :

« **Est réputé juif celui qui rejette l'idolâtrie sous toutes ses formes** »  
( *Traité Méquila 13A + Traité Sifré Nombres §III, 31B + Traité Horayoth 8A + Traité Khoutim 5A* )

Car aux yeux de la tradition, l'athéisme pêche surtout par **la faiblesse de son auto-censure**, puisqu'il n'admet aucun censeur suprême, et ce déni de tout contrôle lui faciliterait le détricotage des valeurs structurelles morales millénaires et ancestrales, en ouvrant une brèche vers toutes les déviances. Aussi le talmud définit-il ainsi l'athée comme un homme qui déclare :

« *Il n'y a ni jugement ni juge dans l'Univers* » ( *traité Genèse R, 26, 6* )

**mais sans s'attacher à relever ou à condamner son incrédulité quant à l'existence de Dieu**

C'est le personnage de l'**Apikoros** déjà brossé par Flavius Josèphe :

« *L'Apikoros ne croit pas que Dieu prenne soin des affaires de ce monde, ni que l'Univers soit gouverné et maintenu en existence par Lui, mais déclare que le monde est entraîné de son plein gré, sans régulateur et sans gardien* » ( *Antiq., 10, 11, 7* )

C'est bien pour cela que dans ses proverbes, Salomon préconisait déjà que :

« **le commencement de la sagesse, (\*) c'est la crainte révérencieuse de Dieu** »  
( *réchit kh'okh'ma ir'at Adonai* ) (\*) Lien sur la sagesse : <http://ajlt.com/motdujour/11k01.pdf>

Ce proverbe suppose la nécessité préalable d'admettre d'abord Son existence. De même ce risque de dérive de l'athéisme est repris dans le Traité des sages (Pirké Abot 3 21) :

« **Sans** (respect de la) **Thora, pas de bonnes mœurs,**  
« **et sans bonnes mœurs, plus de** (sens donné à la) **Thora** »

Quoiqu'il en soit, **l'existence** totalement « **à part** » de Dieu est en soi le premier de ces attributs énigmatiques qui nous autorisent déjà à Le qualifier de **Kadoch**.

Mais insistons sur le fait que ce vocable « kadoch » attribué au divin n'est en rien, une fois de plus, à comparer, ni de près ni de loin, à son homonyme accolé dans le Rouleau au matériel de l'autel ou même à l'humain.

Leur seul point commun n'étant que le fait d'être ou d'être voulu « **à part** ».

(A SUIVRE )